



#1jeune1solution

Les Matinales de l'inclusion - 24 novembre 2021

***En route pour les JO Paris 2024,
quels sont les dispositifs permettant de
favoriser l'employabilité des handisportifs ?***



INTERVENANTS

- **Face Yvelines** : Laurence HEMEDINGER
- **Agefiph & CAP EMPLOI** : Stéphanie BERGEROT et Léa BORDES
- **AthletEasy** : Philippe MORLOT
- **Témoignages sportif et entreprise** : Ronan Pallier et SEMITAN



FACE Yvelines en quelques chiffres

- 1er Club de la Fondation AGIR CONTRE L'EXCLUSION à voir le jour en Ile-de-France en 1999
- 3 champs d'actions : l'Education, l'Emploi, l'Entreprise
- Près de 250 collaborateurs d'entreprises impliqués/an



FACE

Pour un avenir sans exclusion



YVELINES

Depuis sa création :

- 10 000 bénéficiaires accompagnés
- 100 partenaires impliqués
- 2 000 collaborateurs d'entreprises engagés

LES ENTREPRISES
S'ENGAGENT !

#LAFRANCEUNECHANCE



Les entreprises s'engagent

Club des Yvelines

**LES ENTREPRISES
S'ENGAGENT !**

#LAFRANCEUNECHANCE



Une démarche gouvernementale

Pour **développer** et renforcer **l'inclusion dans l'emploi** et favoriser l'insertion professionnelle des **publics les plus éloignés** du marché du travail.

Au sein de laquelle **l'Entreprise** joue un **rôle majeur** aux côtés de l'Etat et des acteurs territoriaux.

Une **mobilisation volontaire** des entreprises : choix libre des mesures et de publics

**LES ENTREPRISES
S'ENGAGENT !**

#LAFRANCEUNECHANCE



Un réseau d'acteurs engagés

Un volet national

mobiliser 100 grandes entreprises

Un volet territorial

mobiliser 10 000 entreprises
(PME, ETI, filiales de grandes entreprises)

- Un **club national** animé par le Haut-Commissariat à l'Emploi et l'Engagement des Entreprises
- Des **clubs départementaux**
- Avec le soutien de la **Préfecture** et la **DDETS 78**
- En partenariat avec les **réseaux d'entreprises**
- En interaction avec les **acteurs publics, associatifs...**

**LES ENTREPRISES
S'ENGAGENT !**

#LAFRANCEUNECHANCE



14 thématiques proposées

1. Stages de 3^{ème} pour les jeunes de QPV

2. Contribution à l'orientation et aux « parcours avenir » de découverte de l'entreprise

3. Accès de tous les jeunes à l'apprentissage et à l'alternance

4. Réalisation de parrainages

5. Accompagnement et recrutement de jeunes en parcours d'insertion (E2C, EPIDE, GJ...)

6. Partenariats renforcés avec les réseaux de l'inclusion (accompagnement, formation, recrutement)

7. Accompagnement et recrutement de personnes handicapées

8. Recrutement dans le cadre de l'expérimentation « Emplois francs »

9. Accompagnement et recrutement de réfugiés (programme Hope, etc.)

10. Formation et insertion dans l'emploi de personnes (dont jeunes) placées sous main de justice

11. Mise en place de démarches innovantes en faveur de « l'emploi/inclusion »

12. Participation au changement d'échelle dans l'offre d'insertion par l'économique (clauses sociales marchés publics, politiques d'achats responsables, etc.)

13. Mises en situation professionnelle, recrutement de personnes en parcours d'insertion ou issues de parcours d'insertion

14. Engagements pour l'accès solidaire aux produits et services (alimentation, énergie, eau, etc.)

LES ENTREPRISES
S'ENGAGENT !

#LAFRANCEUNECHANCE



#1jeune1solution

Accompagner les 16/25 ans pour
construire leur avenir



Faciliter l'entrée dans la
vie professionnelle



Orienter et former vers les
secteurs et les métiers
d'avenir



Accompagner des jeunes
éloignés de l'emploi en
construisant des parcours
d'insertion sur mesure

**LES ENTREPRISES
S'ENGAGENT !**

#LAFRANCEUNECHANCE



Les bénéfices de l'inclusion pour l'entreprise

**Attirer et retenir de
nouveaux talents**

L'apprentissage des jeunes

**Anticiper et diversifier les
compétences**

Découverte des métiers auprès des jeunes,
accueil de **stage** de 3ème

**Valoriser l'action des
salariés et de l'entreprise**

Le mécénat de compétences,
le parrainage

**Accéder à de nouveaux
marchés et diversifier ses
partenaires et fournisseurs**

Les SIAE, ESAT et EA

**Les bénéfices
de l'inclusion**

Innover et se différencier

Recruter autrement les **métiers en
tension**, programme 100Chances,
100Emplois

Renforcer son ancrage territorial

Les **QPV**, les **emplois francs**
Taux de chômage est de 2 à 2,5 fois
supérieur en QPV/reste du territoire

**LES ENTREPRISES
S'ENGAGENT !**

#LAFRANCEUNECHANCE



Rejoindre le club de son département ?

- Valoriser **son image** d'entreprise engagée
- Renforcer son **ancrage** territorial
- **Partager** des Bonnes Pratiques au sein du réseau d'entreprises inclusives
- Bénéficier de **l'appui** des services de l'Etat et des services de l'emploi

LES ENTREPRISES
S'ENGAGENT !

#LAFRANCEUNECHANCE



Le Club animateur des Yvelines

Mise en relation



Connecteur

- * Mise en contact entre des partenaires et les entreprises selon les besoins
- * Mise en relation entre l'entreprise et un cfa et/ou un jeune en alternance



Espace communautaire



Animateur



- * Les matinales de l'inclusion : EA/ESAT, SIAE, Emploi franc, CIE, troubles psychiques ...
- * Webinaires coanimés avec nos partenaires CCI, Pôle Emploi, les Communautés d'agglomérations...
- * Afterwork avec la cpme

Accompagnement des entreprises



Facilitateur

- * Accompagnement sur la mise en place de parrainage
- * Co-organisateur de programmes d'inclusion



- * Job Tour recrutement de métier en tension

LES ENTREPRISES
S'ENGAGENT !

#LAFRANCEUNECHANCE



Plus de 100 entreprises engagées

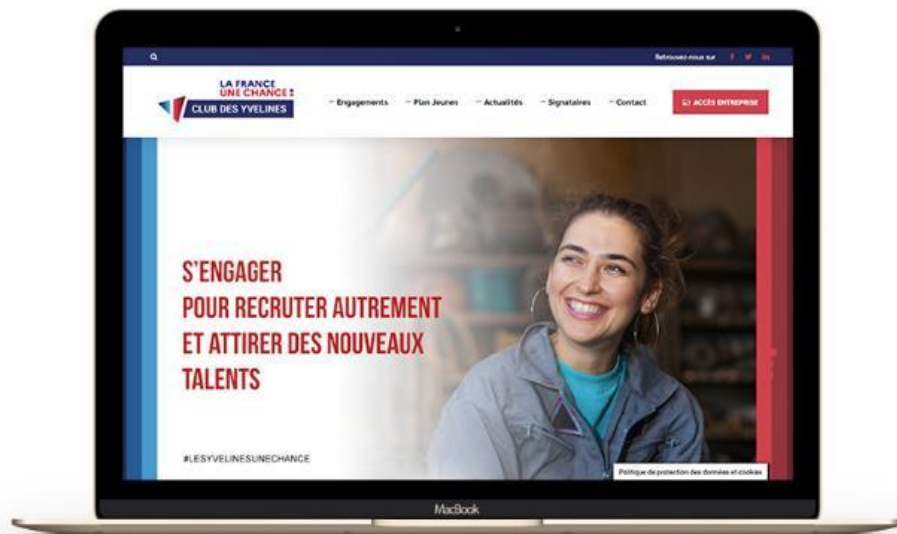


LES ENTREPRISES
S'ENGAGENT !

#LAFRANCEUNECHANCE



Contact



Simple et rapide,
un formulaire d'engagement sur le site
www.lesyvelines-unechance.fr

**LES ENTREPRISES
S'ENGAGENT !**

#LAFRANCEUNECHANCE



LES DISPOSITIFS

**LES ENTREPRISES
S'ENGAGENT !**

#LAFRANCEUNECHANCE



L'Agefiph : pourquoi, comment?

L'Agefiph est chargée de développer l'emploi et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap en lien avec l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (OETH).

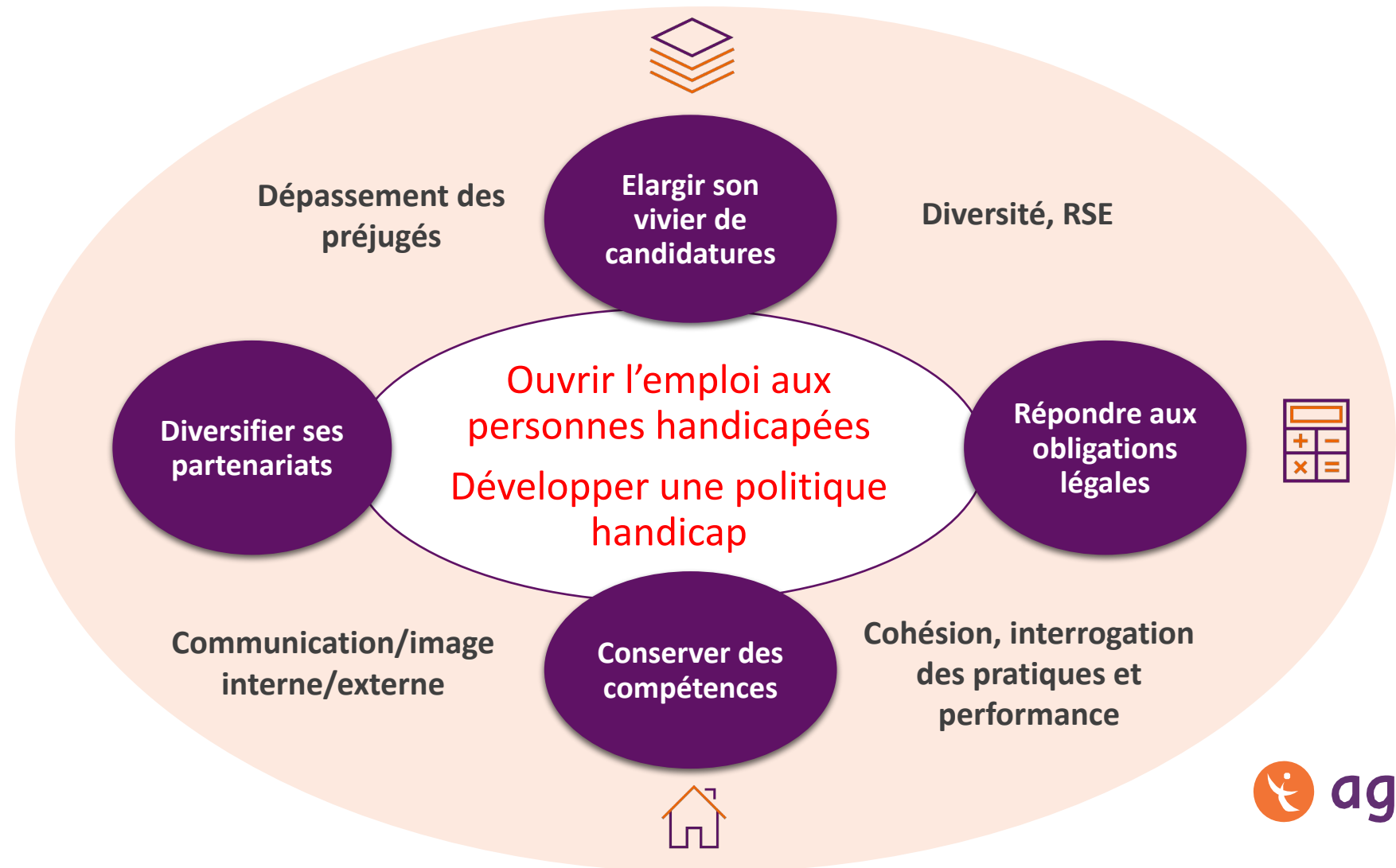
C'est l'organisme dont **les ressources sont issues des contributions des entreprises de plus de 20 salariés et plus du secteur privé** qui ne comptent pas au minimum **6 %** de personnes en situation de handicap dans leur effectif.

L'Agefiph utilise ces ressources pour délivrer des services, aides financières et prestations aux entreprises et aux personnes en situation de handicap..

Le saviez-vous ?

L'Agefiph est née avec la loi du 10 juillet 1987. Cette loi oblige en particulier toutes les entreprises privées de 20 salariés et plus à employer au moins 6 % de personnes en situation de handicap. Obligation d'Emploi renforcée par la loi du 11 février 2005.

Agir pour l'emploi des personnes en situation de handicap : avantages pour les entreprises



Panorama des aides directes



Lien pour accéder à Métopia :

<https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2021-04/Metodia%20Me21%204%20%281%29.pdf>



Entreprises

Les aides au recrutement, à l'intégration, mobilité professionnelle

- Aide soutien à l'accueil, l'intégration et/ou mobilité prof
- Aide au contrat d'Apprentissage
- Aide au contrat de Professionnalisation
- Aide à l'aménagement des situations de travail « AST »
- AETH (RLH)

Les aides au maintien dans l'emploi Accompagnement dans les différentes transitions professionnelles

- Aide à l'aménagement des situations de travail « AST »
- Aide au maintien
- Aide à la formation
- Aide soutien à l'accueil, l'intégration et/ou mobilité prof



Personnes en situation de handicap

Les aides à l'accès, reprise d'emploi et à la sécurisation des parcours

- Création d'activité
- Aide personnalisée au parcours à l'emploi
- Aide à la formation
- Défraiements

Solutions compensatoires afin de favoriser l'autonomie de la personne handicapée

- Aide technique
- Aide prothèse (s) auditive (s)
- Aides à la mobilité
- Aide humaine

Aide auxiliaire de sécurisation des parcours professionnels

Droit commun

Aides financières et prestations et complémentarité du droit commun



Focus sur certaines aides

L'aide à l'accueil, à l'intégration et à l'évolution professionnelle

► Objectif

Accompagner la **prise de fonction** des personnes handicapées, dans les entreprises privées pour faciliter :

- L'accueil et l'intégration de la personne handicapée nouvellement recrutée ;
- L'accompagnement sur un nouveau poste dans le cadre de l'évolution et/ou de mobilité professionnelle de la personne handicapée.
- **Montant : 3000 € (plafond)**

► Qui est concerné

Tout employeur d'une personne handicapée en CDI ou CDD de six mois et plus

► Modalités et contenus

Mobilisable en opportunité, à partir de l'analyse de la situation de la personne et de l'entreprise.

Peuvent ainsi être pris en charge les surcoûts des actions :

- Accompagnement du manager à la prise en compte du handicap
- Accompagnement individualisé pour la personne ou l'encadrement (tutorat, coaching, temps d'encadrement dédié)
- Programme de sensibilisation et/ou de formation du collectif de travail.

► Conditions de recevabilité

Prescrite par Pôle emploi, Cap emploi, Mission locale ou par l'Agefiph

Cas concret n° 1 : Recrutement en CDD

- Entreprise CULTURA SOCULTUR, secteur papeterie/bureautique/informatique, 40 salariés
- Recrute en CDD 24 mois un vendeur/conseil à temps plein
- Florian, 28 ans, RQTH, handicap moteur en fauteuil

- ▶ **Aide exceptionnelle** Embauche des TH de l'Etat : 4000 € (l'AMEETH), pour toute embauche avant le 01/01/2022. (Voir conditions ci-dessous)*

<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/node/16803>

- ▶ Et en complément, en fonction du besoin :



- **Aide à l'accueil et à l'intégration jusqu'à 3 000€** pour temps d'encadrement dédié, temps de sensibilisation de l'équipe qui travaille avec Florian...
- **Cofinancement de l'Aménagement de la Situation de Travail (AST)** : par ex installation de portes automatiques / financement du surcoût

- Contribue à l'obligation d'Emploi TH

Cas concret n°2 : Recrutement en CDD

- Entreprise CULTURA SOCULTUR, secteur papeterie/bureautique/informatique, 40 salariés
- Recrute en CDD 24 mois un vendeur/conseil à temps plein
- Florian, 28 ans, RQTH, handicap moteur en fauteuil

- Impossibilité pour Florian de prendre les transports en commun pour ses déplacements domicile/travail

En complémentarité des aides mobilisées dans le Cas Concret n°1 :

- ▶ **Aide aux déplacements domicile / lieu de travail : jusqu'à 11 400€**

En complément de la MDPH (Prestations Compensation Handicap) et en fonction du besoin :



- **Prise en charge des transports adaptés, transports taxi, transports VTC,...**
- **Prise en charge des équipements adaptés à installer sur un véhicule individuel**

L'aide à l'embauche d'apprentis et de salariés en contrat de professionnalisation

► Objectif

Encourager l'employeur à recruter une personne handicapée en alternance : apprentissage ou professionnalisation

► Qui est concerné

Tout employeur d'une personne handicapée dès lors que le contrat en alternance signé est d'une durée minimum de 6 mois et que la durée hebdomadaire de travail est au moins égale à 24 heures

Complémentarité :

Aide exceptionnelle de l'Etat à l'embauche en alternance,
Aide à l'accueil, à l'intégration et à l'évolution de l'Agefiph,

► Montant

Apprentissage : max 4 000 € (jusqu'au 31/12/2021),
ou max 3000€ (aide classique)

Professionalisation : max 5 000 € (jusqu'au 31/12/2021) ou max 4000€ (aide classique)

Montants proratisés en fonction de la durée du contrat de travail et à compter du 6ème mois

► Conditions de recevabilité

L'aide est ouverte pour les contrats prenant effet au plus tôt le 11 mai et au plus tard le 31 décembre 2021 (date de la dernière embauche possible).

L'aide est cumulable avec les autres aides de l'Agefiph

Cas concret : Recrutement en alternance

- Entreprise *Tech Ingé*, bureau d'études systèmes info, 190 salariés
- Recrute en contrat d'apprentissage pour 2 ans
- Alicia, 20 ans, RQTH, handicap auditif, BTS Systèmes numériques option info et réseaux
 - ▶ **Aide exceptionnelle de l'Etat : 8000 € (l'AMEETH), pour toute embauche avant le 30/06/2022. (Voir conditions ci-dessous)***
 - ▶ **Aide majorée Agefiph : 2 500 € (jusqu'au 31/12/2021) ou Aide classique : 2000€**

□ Et en complément, en fonction du besoin :



- **Aide à l'accueil et à l'intégration jusqu'à 3 000 €** pour : temps d'encadrement dédié, temps de sensibilisation de l'équipe...
- **Cofinancement de l'Aménagement de la Situation de Travail (AST) :** par ex, intervention LSF pour les réunions, entretiens... masques inclusifs.

□ Contribue à l'obligation d'Emploi TH



Evolution des montants des aides à l'alternance

Agefiph

Aide au contrat d'apprentissage employeur		
Durée du contrat	Ancien montant Aide Agefiph	NOUVEAU MONTANT Aide Agefiph*
6 mois	500 €	1 000 €
CDD = 12 mois	1 000 €	1 500 €
12 mois < CDD ≤ 18 mois	1 500 €	Jusqu'à 2 000 € *
18 mois < CDD ≤ 24 mois	2 000 €	Jusqu'à 2 500 € *
30 mois	2 500 €	3 000 €
36 mois	3 000	3 500
CDI	3 000 €	4 000 €
Aide au contrat de professionnalisation employeur		
Durée du contrat	Ancien montant Aide Agefiph	NOUVEAU MONTANT Aide Agefiph*
6 mois	1 000 €	1 500 €
CDD = 12 mois	2 000 €	2 500 €
12 mois < CDD ≤ 18 mois	3 000 €	Jusqu'à 3 500 € *
18 mois < CDD ≤ 24 mois	3 000 €	Jusqu'à 4 000 € *
24 mois < CDD ≤ 36 mois	4 000 €	4 500 €
CDI	4 000 €	5 000 €

*Aide exceptionnelle mobilisable pour toute embauche en contrat en alternance jusqu'au 31/12/2021.

Offre de service aux entreprises

L'Agefiph accompagne les entreprises dans toutes les démarches en faveur de l'emploi de personnes en situation de handicap.

3 catégories de solutions :

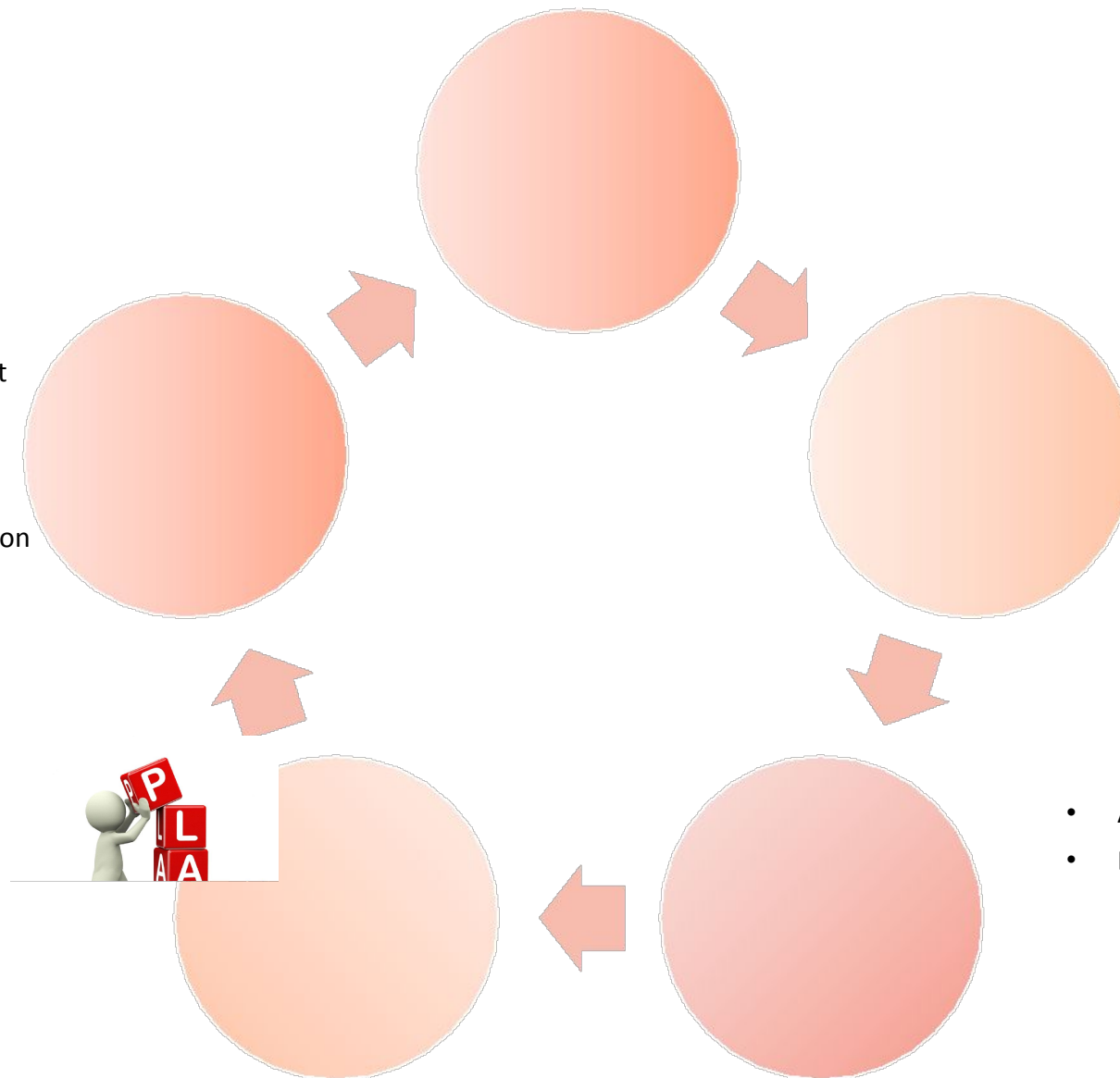
- aides financières ciblées,
- accompagnement sur mesure, prestations d'appui spécifique
- services divers comme la mise à disposition d'informations, l'organisation d'ateliers, etc.

Elles visent à :

- inclure le handicap dans les politiques de ressources humaines,
- recruter une personne en situation de handicap,
- maintenir dans l'emploi une personne en situation de handicap.

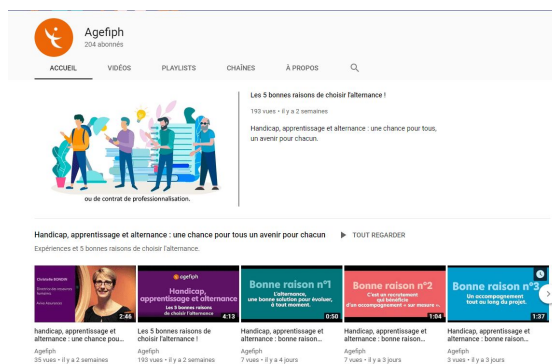
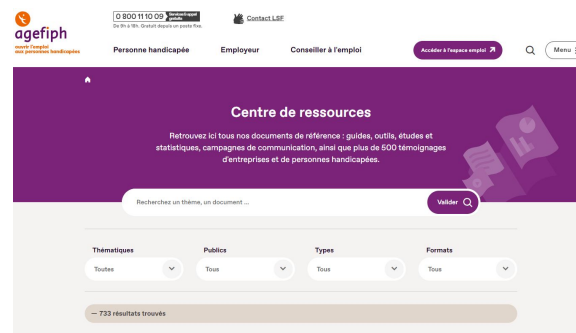
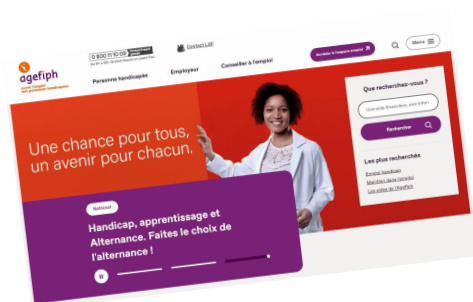
Offre de Conseil et d'Accompagnement

- Accompagnement personnalisé
- Convention
- Appui à la professionnalisation



- Auto-Diagnostic handicap
- Diagnostic Action Agefiph

Un ensemble d'outils mis à votre disposition



Chaine YouTube

www.agefiph.fr

www.activateurdeprogres.fr

www.agefiph.fr/centre-de-ressources/accueil

www.agefiph.fr/employeur/simulateur_doeth



Le Réseau des Référents handicap :

<https://www.agefiph.fr/user/login>

Notre site emploi :

<https://espace-emploi.agefiph.fr/>



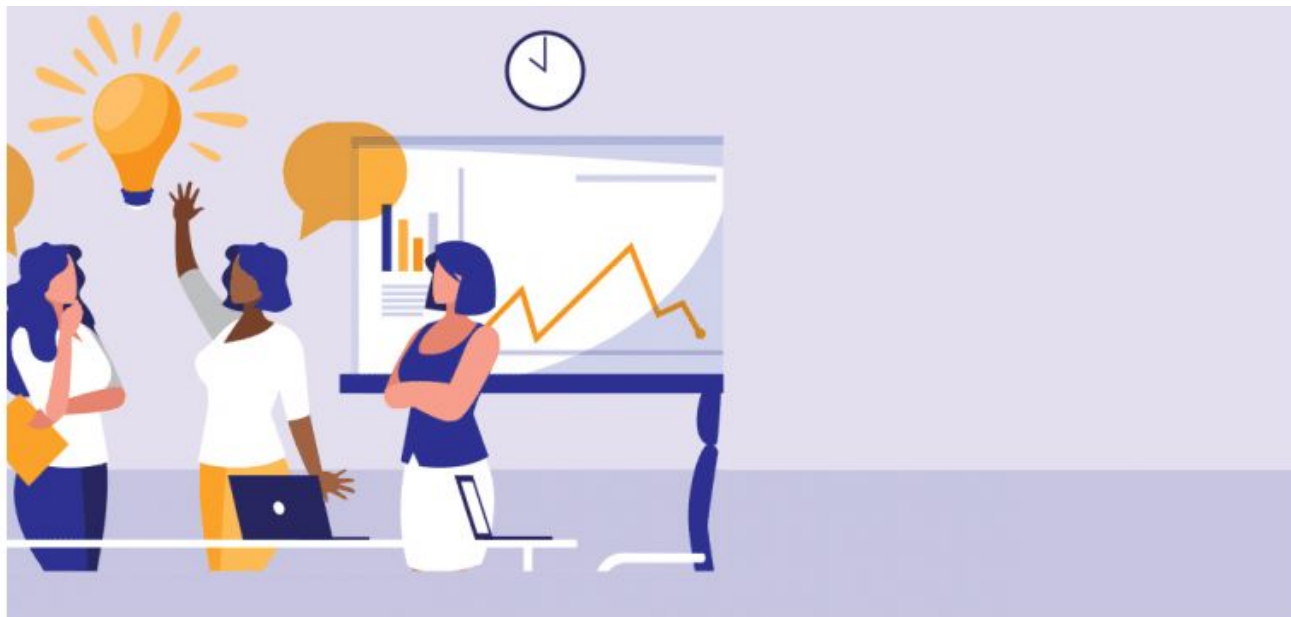
Réseau des référents handicap

Modalités

- Accessible à toutes personnes en charge du sujet du handicap dans une entreprises de toutes tailles et tous secteurs d'activité.
- Liberté de participation.
- Des Ateliers thématiques.
- Chaque mois, des **MODULES D'APPUI À LA PROFESSIONNALISATION pour les nouveaux Référents Handicap.**
- Des Groupes de travail.



Merci de votre attention !



**Vous souhaitez que l'Agefiph vous accompagne
dans votre politique handicap :**

entreprise.ile-de-france@agefiph.asso.fr

CAP EMPLOI 78

Handicap, recrutement & maintien



98 Cap emploi pilotés par



Partenariats avec tous types d'entreprises
TPE, PME, entreprises grands comptes

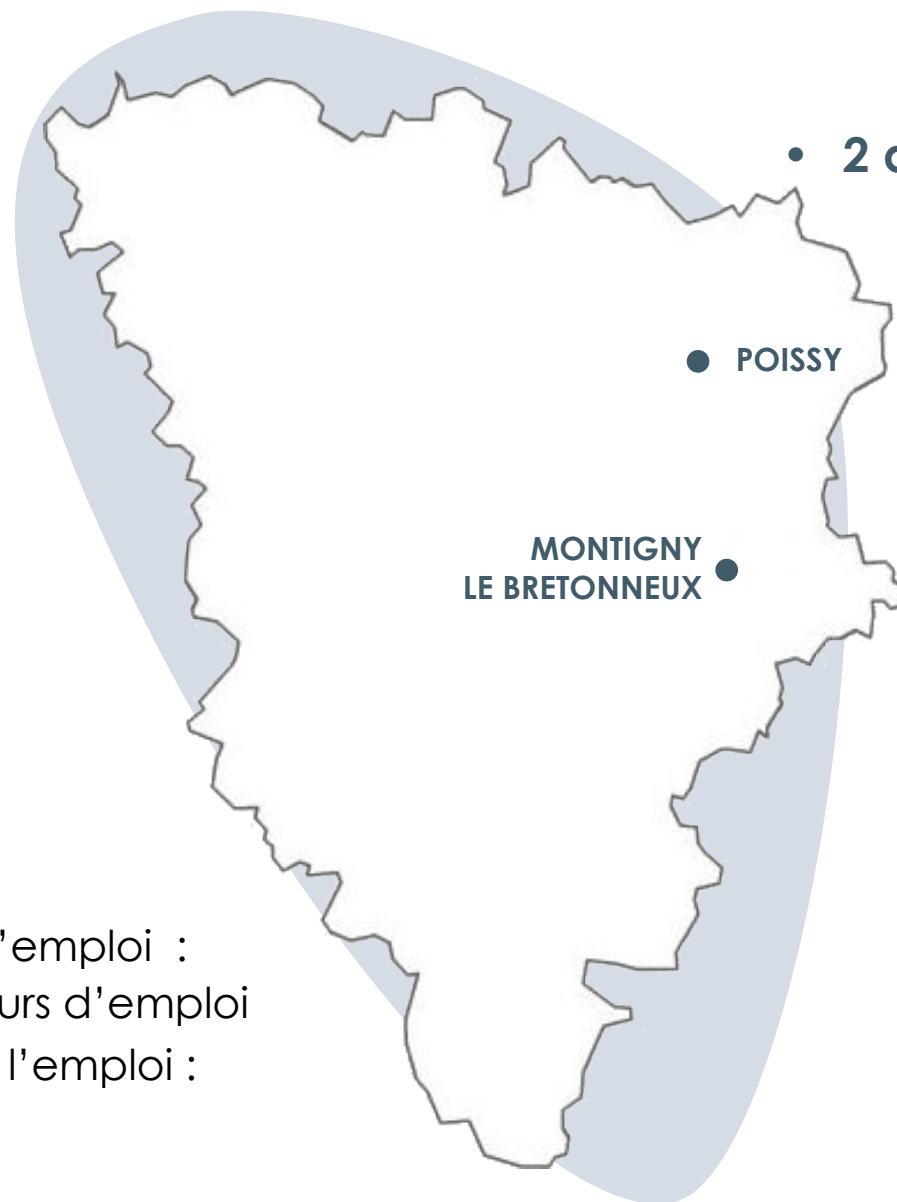


LA FRANCE,
UNE CHANCE.
**LES ENTREPRISES
S'ENGAGENT !**

#LAFRANCEUNECHANCE



Notre réseau



- 2 antennes dans les Yvelines

- **31 salariés dont :**
12 Chargés de Mission **VERS** l'emploi :
accompagner les demandeurs d'emploi
6 Chargées de mission **DANS** l'emploi :
accompagner les salariés

LA FRANCE,
UNE CHANCE.
**LES ENTREPRISES
S'ENGAGENT !**

#LAFRANCEUNECHANCE



Nos services

Nos services s'adressent :



aux **personnes handicapées** en recherche d'emploi, inscrits ou non à Pôle emploi



aux **salariés**, travailleurs indépendants et agents publics qui souhaitent engager une reconversion professionnelle ou se maintenir en emploi



aux **employeurs privés ou publics**, quel que soit l'effectif de l'entreprise désireux de recruter ou de maintenir en emploi des collaborateurs en situation de handicap

Afin de :

faciliter l'accès à l'emploi



prévenir les ruptures de parcours



garantir le maintien dans l'emploi



gérer les transitions professionnelles



Nos missions

Accompagner vers l'emploi
Accéder à un emploi
Aider à recruter

- **Construire** ou préciser un projet professionnel
- **Élaborer** un projet de formation
- **Guider** dans sa démarche de recherche d'emploi
- **Accompagner** le recrutement, préparer l'intégration, envisager les compensations

Accompagner dans l'emploi
Conseil en Evolution et
Transition Professionnelle
Maintien en emploi

- **Evaluer** la situation de travail pour maintenir l'employabilité
- **Proposer** un plan d'action
- **Mobiliser** les aides au maintien
- **Mobiliser** le Conseil en Évolution Professionnelle
- **Accompagner** la transition

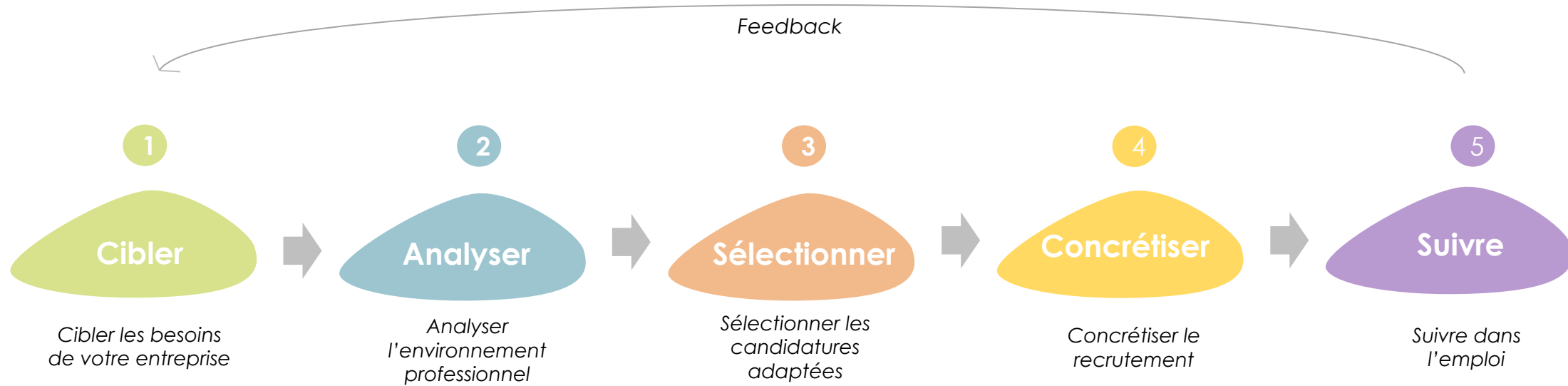
LA FRANCE,
UNE CHANCE.

**LES ENTREPRISES
S'ENGAGENT !**

#LAFRANCEUNECHANCE



Notre organisation



LA FRANCE,
UNE CHANCE.
**LES ENTREPRISES
S'ENGAGENT !**

#LAFRANCEUNECHANCE



Merci de votre attention



Julie SANCHEZ

Responsable de la relation employeurs

01 34 01 30 10 / 06 36 19 37 31

j.sanchez@capemploi78.fr



Léa BORDES

Chargée de relation employeurs

01 34 01 22 21 / 07 71 24 54 74

l.bordes@capemploi78.fr

LA FRANCE,
UNE CHANCE.

**LES ENTREPRISES
S'ENGAGENT !**

#LAFRANCEUNECHANCE



TÉMOIGNAGE

Philippe Morlot

LES ENTREPRISES
S'ENGAGENT !

#LAFRANCEUNECHANCE



Le handisportif comme catalyseur de motivation interne

- Incarne des **valeurs inspirantes** pour les collaborateurs
- Contribue à la **fierté d'appartenance** et à la **cohésion** des équipes
- Apporte une **nouvelle dynamique** autour d'un **projet humain**



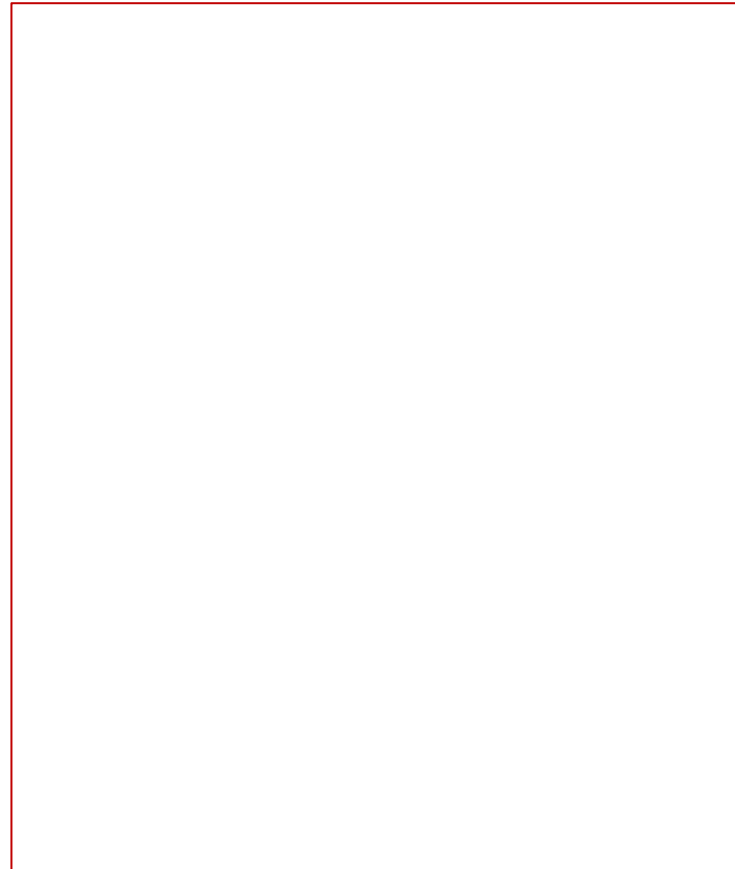
Le handisportif comme ambassadeur de l'entreprise

- **Valorise l'entreprise** lors de ses prises de parole publiques
- **Visibilité** lors des compétitions et rassemblement sportifs



TÉMOIGNAGE

Ronan Pallier



LES ENTREPRISES
S'ENGAGENT !

#LAFRANCEUNECHANCE



TÉMOIGNAGE

semitan

LES ENTREPRISES
S'ENGAGENT !

#LAFRANCEUNECHANCE



ATHLETEASY

One step further

Questions ?

CONTACTS

Face Yvelines

Laurence

HEMEDINGER

07 62 59 20 78

l.hemedinger@fondationface.org

CAP EMPLOI

Léa

BORDES

07 71 24 54 74

l.bordes@capemploi78.fr



Agefiph

Stéphanie

BERGEROT

entreprise.ile-de-france@agefiph.asso.fr

AthletEasy

Philippe

MORLOT

06 86 55 64 91

contact@athleteasy.fr

